



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

dopage

Question écrite n° 36831

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger appelle l'attention de M. le ministre des sports sur la lutte contre le dopage. On constate que ce phénomène ne connaît pas de rémission réelle et que des réseaux organisés sont mis à jour fréquemment. Il désire savoir quelles sont les mesures qu'il entend prendre à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36831

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : sports

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 mars 2004, page 2445